



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2023/2309

Approbation d'une convention de partenariat entre la Ville de Lyon-Musée des beaux-arts et l'École supérieure d'arts appliqués (ESAA) La Martinière-Diderot concernant la mise en place d'un atelier pédagogique

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : Mme PERRIN-GILBERT Nathalie

SEANCE DU 19 JANVIER 2023

LISTE DES DELIBERATIONS AFFICHEE LE : 24 JANVIER 2023

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 12 JANVIER 2023

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

DELIBERATION PUBLIEE LE : 26 JANVIER 2023

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRE ELU : Mme ZDOROVITZOFF Sonia

PRESENTS : Mme PERRIN, M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHU, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGHEY, M. MAES, Mme DE LAURENS, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVAL, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme FRERY, Mme GEORGEL, M. KIMELFELD, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. MICHAUD (pouvoir à Mme HENOCQUE), M. BLACHE (pouvoir à Mme CROIZIER), M. COLLOMB (pouvoir à M. CUCHERAT), Mme GAILLIOUT (pouvoir à M. KEPENEKIAN), Mme FERRARI (pouvoir à M. KIMELFELD)

ABSENTS NON EXCUSES :

2023/2309 - APPROBATION D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA VILLE DE LYON-MUSEE DES BEAUX-ARTS ET L'ÉCOLE SUPERIEURE D'ARTS APPLIQUES (ESAA) LA MARTINIÈRE-DIDEROT CONCERNANT LA MISE EN PLACE D'UN ATELIER PEDAGOGIQUE (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 9 janvier 2023 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Le Musée des beaux-arts développe, depuis plusieurs années, des liens avec les différents publics de l'enseignement supérieur, afin d'être reconnu comme un lieu de pratique culturelle incontournable et comme un lieu de ressources pour différentes formations.

Institution voisine et partenaire régulier du Musée des beaux-arts, l'École supérieure d'arts appliqués, La Martinière-Diderot rassemble dans un même établissement public toutes les composantes de la formation au design : de la classe de seconde STD2A (Bac Sciences et technologies du design et des arts appliqués) au Diplôme supérieur d'arts appliqués design d'espace, design graphique, design mode et textile et design produit (Bac +4), en passant par la Classe préparatoire design aux grandes écoles et à l'École normale supérieure (département design). Une collaboration plus spécifique est envisagée cette année avec l'équipe pédagogique du Diplôme national des métiers d'art et du design mention Espace (DN MADE). Ce diplôme forme des créateurs-concepteurs d'espaces intérieurs comme extérieurs. Les domaines et secteurs d'activité abordés relèvent des domaines aussi bien publics qu'institutionnels : aménagement d'espaces recevant du public, urbanisme et paysage, scénographie de théâtre ou encore scénographie d'exposition.

À ce titre, le Musée des beaux-arts et l'ESAA La Martinière-Diderot souhaitent s'associer, afin de co-construire un atelier pédagogique à destination des étudiants du DN MADE – Parcours : Conception spatiale et lumière.

Les étudiants du DN MADE – Parcours : Conception spatiale et lumière sont invités à participer, sous la conduite de leurs enseignants, du chargé des partenariats avec l'enseignement supérieur et de l'éclairagiste du Musée des beaux-arts, à un atelier Lumière dans la Chapelle du musée des Beaux-Arts, un mardi, fin janvier-début février 2023 de 9h à 17h45, en accord avec le service de la Régie d'œuvres.

L'ESAA La Martinière-Diderot s'engage à constituer une équipe pédagogique suffisante (5 enseignants minimum) permettant d'assurer l'encadrement de la promotion et de veiller au strict respect des règles élémentaires de conservation de la part des étudiants.

L'ESAA La Martinière-Diderot s'engage à assurer la livraison et l'enlèvement de l'ensemble du matériel nécessaire à la réalisation de cet atelier (accès par le 23, rue Chenavard), en amont et à l'issue de l'évènement.

Autant que de nécessaire, des réunions de cadrage entre l'équipe pédagogique et le responsable du projet au musée des Beaux-Arts pourront avoir lieu afin de le mener à bien dans les meilleures circonstances.

La convention jointe au présent rapport formalise les conditions de ce partenariat.

Vu ladite convention ;

Ouï l'avis de la commission Culture - Démocratie locale - Politique de la ville - Vie étudiante ;

DELIBERE

- 1- La convention établie entre et la Ville de Lyon - Musée des beaux-arts et l'École supérieure d'arts appliqués (ESAA) La Martinière-Diderot pour l'organisation d'un atelier pédagogique est approuvée.
- 2- M. le Maire est autorisé à signer ladite convention et tout document afférent et à l'exécuter.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Le Maire,

Grégory DOUCET